

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USEES
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS-BETTENS**

Au Conseil Intercommunal
1303 Penthaz

Penthaz, le 08 novembre 2018

**Rapport de la commission des Finances sur le préavis du Comité de
Direction N°1/2018 relatif au budget 2019**

La commission des Finances composée de Mesdames Laurence Larghy et Corinne Borgeaud ainsi de Messieurs André Borgeaud, Philippe Tesse, Claude Moinat, Robert Rottmeier, Philippe Miélvaque et Henri Pache s'est réunie le 07 novembre 2018 dans les nouveaux locaux de la station d'épuration pour étudier le préavis N°1/2018 relatif au budget 2019.

Le comité de Direction, est représenté par Messieurs René Devanthay, René Nicolet, Philippe Gerhard et le secrétaire/comptable Monsieur Bernard Augsburg. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité, ainsi que pour les réponses apportées à nos questions.

Dans son préambule le Comité de Direction nous communique sa décision de reconduire les taxes proposées au budget 2018, soit 1,20 /m³ d'eau et à 0,35ct de la valeur ECA.

Que le décompte final des travaux sera transmis par la DGE à l'OFEV afin que nous puissions, en 2019, toucher les subventions à hauteur de 75% des coûts des travaux entrepris.

Pour les dépenses :

Frais administration-vacations :

Revue à la baisse suite à la fin des travaux des micropolluants

Personnel administratif et exploitation :

Indexation des salaires de la STEP de 1%, en compensation partiel de l'augmentation de la CIP pour le personnel.

Indemnisation et remboursement des frais :

Pas changement

Frais de bureau, matériels d'exploitation :

Pas de commentaire particulier

Achat, eau, énergie, combustible :

Réajustement à la baisse. La consommation d'électricité augmente à cause du traitement des micropolluants, mais les coûts de l'eau du réseau diminuent suite à l'utilisation de l'eau « recyclée » de la Step.

Autres fournitures et marchandises :

Pas de commentaire particulier

Entretien :

L'entretien des conduites sera revu par secteur. La totalité du secteur est divisé en 4 parties, chaque année une des 4 parties est entretenue/curée.

Plusieurs contrats d'entretien, pour une somme qui passe de CHF 15'000.- à 22000,- sont dépendants de l'agrandissement de la STEP et des nombreux matériels supplémentaires la composant.

Traitement des boues :

La participation de la Confédération aux MP de CHF 90'000.00 disparaît. Les 90000,- au budget, serviront au traitement des MP et sont, en l'état, une estimation du Comité. Cela dépendra, entre autres, de la « consommation » de charbon et de l'électricité.

Honoraires et prestation de services :

Assurance et impôts, la somme est réajustée en fonction des années précédentes.

Intérêt dette :

En ligne avec les investissements prévus

Amortissement :

L'amortissement est fait sur 30 ans.

Le chiffre de 467700,- est dépendants des investissements.

Pour les recettes :

Taxe d'épuration :

Pas de remarques particulières

Le budget présente un résultat final positif de CHF 38212,- cette prévision nous semble réaliste et nous en remercions le Comité de Direction et son secrétaire/comptable.

La commission remercie tout particulièrement le Comité pour l'excellente gestion des travaux dans le respect de l'agenda qui a permis de terminer les travaux dans les délais, ceci conformément aux souhaits des autorités cantonale et fédérale permettant ainsi de toucher la subvention prévue.

La commission des finances vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

Conclusions :

Le Conseil Intercommunal de l'AIEE

Vu le préavis du Comité de Direction N°1/2018 relatif au budget 2019.

Où le rapport de la commission chargé d'étudier cette affaire.

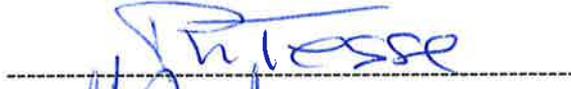
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide

D'adopter le budget du Comité de Direction pour l'année 2019 tel que présenté

Les membres de la commission des Finances

Philippe Tesse (rapporteur)



Laurence Larghi



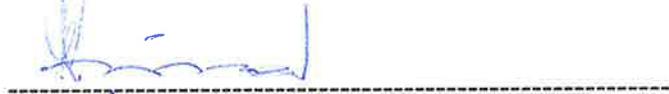
André Borgeaud :



Robert Rottmeier :



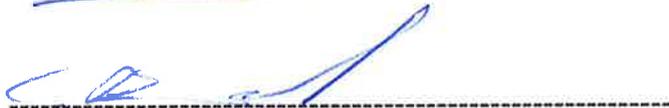
Claude Moinat



Philippe Miélvaque



Corinne Borgeaud



Henri Pasche

